

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

**Année scolaire 2017 - 2018
PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n° 2**

ECOLE	Primaire du Ronzey
Date	19/01/2018
Commune	YZERON

Enseignants présents	prénom, nom, fonction
- PROUST Adeline (Directrice et enseignante CE1 CM1 CM2)	
- RUESCH Emilie (Enseignante classe CP CE2)	
- BOIREL Isabelle (Enseignante classe maternelle)	
Délégués des parents d'élèves présents	prénom, nom, fonction
- GAULIN Myriam (représentante parents d'élèves suppléante classe rouge)	
- TESSON Auréline (représentante parents d'élèves titulaire classe bleue)	
- RAZY Nelly (représentante parents d'élèves titulaire classe rouge)	
- BONNIER Christelle (représentante parents d'élèves suppléante classe bleue)	
- BARNOUD Frédérique (représentante parents d'élèves titulaire classe jaune)	
- PLUSQUIN Lauriane (représentante parents d'élèves suppléante classe jaune)	
Représentants de la municipalité présents	prénom, nom, fonction
- L'adjoint chargé des affaires scolaires Mme CREUX	
- Mme BERTHOUD Monique	
Délégués Départementaux de l'Education Nationale présent	prénom, nom
-	
Autres personnes présentes	
- BORDET Catherine (ATSEM)	

Absents (excusés)

- COLOMBET Alban (Enseignant remplaçant rattaché à l'école)
- GIRAUD-ROCHET Geneviève (DDEN)

Absents non (excusés)

-

Ordre du jour

1. Spectacle animation sortie effectués et à venir
2. Bilan fonctionnement Cadola et cantine
3. Organisation de la Kermesse
4. Rythme scolaire 2018-2019 (vote)
5. Organisation des classes pour l'année prochaine
6. Demande travaux et matériel mairie
7. Questions diverses (à me faire parvenir dans la mesure du possible avant le conseil)

Rédaction du procès-verbal

Pour commencer, Mme Proust fait un point sur l'effectif total de l'école : L'arrivée d'une enfant en maternelle en novembre porte l'effectif total de l'école à 64 élèves.

De plus, le poste d'aide à la direction attribué à l'école par l'inspection académique n'a pas été reconduit. Mme THIEFFRY Gaëtane a donc quitté l'école le 30 novembre. L'équipe enseignante a donc réorganisé l'accueil des élèves. C'est Mme Catherine BORDET, ATSEM, qui s'occupe d'ouvrir et de rester à la porte le matin. L'après-midi, le peu d'élèves qui rentrent manger chez eux sonnent entre 13h35 et 13h45 pour entrer.

1. Animations et spectacles effectués ou à venir

A- Point sur les projets effectués ou en cours :

- **Spectacle de Noël**

- Une petite démonstration mélangeant danse et GRS a eu lieu le mercredi 20 décembre avant les vacances de Noël. Le père Noël et son rône sont passés dans les classes, les cadeaux collectifs ont été distribués. Les petits sachets gourmands (papillotes, clémentine) préparés par l'APEEC que nous remercions ont été remis aux enfants.

- **visio-communication**

Classe bleue

- Le projet visio-communication suit son cours : 3 rendez-vous par webcam ont déjà eu lieu avec Molly, assistante d'anglais, originaire des Etats -Unis. Cela a permis à la classe bleue de travailler en anglais sur « se présenter »: nom, âge, description physique, ville pays d'où l'on vient, les animaux... Lors de nos dernières rencontres, nous avons découvert la famille de Molly. 2 rencontres restent encore à venir. Les enfants sont motivés d'autant que les notions sont abordées par le jeu.

- **Projet développement durable – Energie**

- Nous avançons aussi dans les différents projets éco-citoyens.

Pour rappel, une valise pédagogique autour de l'énergie a été empruntée à la FERS (Fondation Entreprise Réussite Scolaire). En science, différents objets techniques ont été expérimentés pour savoir quelle énergie ils utilisaient.

En géographie, les différences de consommation, de production entre pays et les causes de ces différences ont été étudiées. En histoire, l'évolution de l'énergie dans le temps a montré que les sources d'énergies ont été découvertes à différents moments de l'histoire et que des inventions ont été mises au point au fur et à mesure des découvertes et des avancées techniques.

Pour aller plus loin, Mme Margaux CHAROSSE, ambassadrice du tri à la CCVL, est intervenue pour amener les élèves à réfléchir à la quantité de déchets engendrés par nos activités, aux ressources consommées par notre mode de vie.

Nous avons découvert qu'en 1 an, il faudrait 3 planètes comme la terre pour subvenir aux besoins de toute la population. Nous avons ensuite calculé l'empreinte écologique de chacun.

Dans la classe bleue, les élèves étudient des livres autour de l'énergie dont un de science-fiction qui imagine un groupe de rescapés ayant fui la terre à cause du réchauffement climatique et l'appauvrissement des ressources naturelles.

Malgré les animations et activités entreprises, il n'y aura pas de demande de label éco-école car les panneaux solaires ne seront certainement pas installés cette année.

La classe jaune avec les CE1 participera également aux propositions pédagogiques de Naturama financées par la CCVL sur le thème de la forêt. Un forum aura lieu fin mai pour présenter les actions menées en classe.

Un projet soutenu par les délégués va également promouvoir l'éco-citoyenneté des élèves de l'école à travers le ramassage des déchets autour de l'école, du plan d'eau, un jour de la dernière semaine d'école.

- **Les délégués**

Deux projets ont été choisis lors des deux premières réunions : la collecte de jouets et le ramassage des déchets.

Lors de la troisième réunion, les délégués ont préparé des affiches, des mots aux parents et ont contacté deux associations qui seraient susceptibles d'accepter les jeux et jouets collectés et de les distribuer aux enfants qui en auraient besoin.

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Le bilan de cette première mise en place d'une délégation d'enfants pour agir à l'école est plutôt positif même s'il est plus difficile pour les maternelles de s'investir.

- **La piscine**

Le module piscine s'est terminé le jeudi 25 janvier cette année pour les 2 classes.

Le « Test pyjama » qui sert à évaluer l'aisance des élèves dans l'eau avec un gilet de sauvetage et des habits confirment que tous les élèves en CM peuvent participer à l'activité voile du séjour à Port Leucate.

Résultats « Test savoir nager » :

6 / 6 au CM2 ont validé le test. Cela consiste en la réalisation d'un enchaînement d'actions (entrée par une chute arrière, immersion, déplacement ventral, un sur-place, un déplacement dorsal et une flottaison) qui représenterait un scénario auquel l'enfant doit faire face après une chute dans l'eau.

8 / 11 au CM1 ont décidé de passer le test et l'ont validé.

Pour rappel, l'enfant choisit quand il passe le test et a tout le cycle 3 pour le valider (CM1, CM2, 6^{ème})

La piscine étant terminée, les classes jaune et bleue feront sport les mardis et vendredis après-midi. Mme Proust remercie d'habiller les enfants en conséquence.

L'année prochaine, les effectifs permettent aux GS de participer à l'activité piscine. Il faut néanmoins des parents accompagnateurs. Ceux-ci devront assister à une réunion sécurité à la piscine et obtenir un agrément. Les parents volontaires peuvent se rapprocher de l'équipe enseignante. Le planning qui indique le jour de la piscine n'est définitif qu'en septembre.

- **La bibliothèque**

A la bibliothèque, les enfants peuvent emprunter des livres un vendredi par mois (classes bleue et jaune) jeudi matin (classe rouge).

Les classes jaune et bleue ont également pu réaliser un parcours de lecture sur des panneaux d'exposition autour des légumes (leur origine, leur vertu...). Ces expositions changent en fonction des thèmes que proposent les écoles. Nous remercions donc toutes ces personnes qui interviennent bénévolement et adaptent les contenus à nos projets.

De plus, les bénévoles empruntent des livres à la médiathèque sur les thèmes que nous leur soumettons.

Nous participerons à la grande lessive ayant pour thème « pierre à images, pierres à imaginer », le 29/03/18.

- **Marché des connaissances**

Classes jaune et rouge

Le marché des connaissances organisé entre les classes jaune et rouge a eu de bons retours de la part des enfants. Par binôme, ils devaient apprendre aux autres à réaliser une activité. Pour les plus grands, il s'agissait de s'adapter à un public plus jeune, avec beaucoup de bienveillance, d'empathie. Pour les plus jeunes, il s'agissait de vaincre sa peur, de parler, exprimer, montrer pour apprendre aux autres. C'était un excellent exercice de langage oral. Petits comme grands ont éprouvé beaucoup de plaisir à partager ce moment valorisant.

- **La semaine de la maternelle**

Cette année, la semaine de la maternelle a lieu du 22 janvier au 2 février. Des parents se sont inscrits pour observer un temps de la classe.

- **CE1**

A la demande de Mme TESSON, les enseignantes rappellent les « échanges » organisés pour les 4 élèves de CE1 : Mme RUESCH prend en charge ces élèves en sport, en questionner le monde, en EMC, en écoute musicale, en arts visuels et pour travailler autour des contes des origines et du séjour.

Ils sont donc avec la classe jaune les lundis de 11h15 à 12h00, les mardis de 11h30 à 12h00 et de 14h15 à 15h30, les mercredis de 11h00 à 11h30, les jeudis de 11h15 à 12h00 et les vendredis de 11h45 à 12h00 et de 14h15 à 15h30.

B- Sortie et animations à venir hors projet

- **Sortie maternelle**

Deux sorties à l'accrobranche d'Yzeron sont envisagées : la première, le lundi 11 juin de 9h30 à 12h où deux petits parcours seront proposés à toute la classe. S'en suivra un pique-nique et le retour à l'école. La seconde sortie est prévue

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

le vendredi 22 juin après-midi de 13h15 à 15h30 où les enfants les plus à l'aise pourront réaliser le parcours jaune (le plus difficile). Une demande a été faite à l'inspection académique pour autorisation.

- **Séjour**

Classes bleue et jaune :

Une réunion pour présenter le séjour et les accompagnateurs sera organisée le lundi 05 février à 18h30.

- **Prévention routière**

La classe bleue :

Le jeudi 07 juin, l'association « Prévention routière » interviendra dans le cadre d'un premier apprentissage et d'une première éducation des conduites à tenir en tant qu'usagers de la route pour valider l'APER.

- **Photographie scolaire**

Toutes les classes :

- Nous ne reconduisons pas le photographe de l'année dernière et proposons de réaliser les photos scolaires nous-mêmes cette année.

Comme le stipule la circulaire 2003-091 du 5 juin 2003, les photos individuelles sont interdites. Un courrier du pôle juridique de la direction d'académie rappelle le cadre de cette pratique. Nous proposons donc cette année des photos de classe, des photos par niveaux et une photo d'école.

2. Fonctionnement des services périscolaires

a) Bilan fonctionnement cantine

Madame TESSON a rencontré M. Sébastien BLANC. Tout se passe bien.

b) Bilan fonctionnement Cadola

Mme BARNOUD fait état de quelques changements en ce début d'année à LA CADOLA : M. Rémy BONNIER a pris le poste de Mme PIOT qui a démissionné en fin d'année. Pour toute question sur le périscolaire, les TAP, ou l'Espace Jeunes, il faut donc vous adresser à M. BONNIER. LA CADOLA a recruté un animateur pour remplacer M. BONNIER dans son poste d'animateur, il s'agit de Melle Estelle GUYOT qui avait déjà fait le remplacement du congé maternité de Mme PIOT à la rentrée, elle connaît donc parfaitement le fonctionnement de LA CADOLA et les enfants.

M. BONNIER, avec l'équipe d'animateurs, a réorganisé les activités proposées lors du temps d'accueil périscolaire en proposant des ateliers (coin bibliothèque, coin jeux de société...). Il est rappelé aux parents que les enfants qui le demandent peuvent faire leurs devoirs pendant le temps d'accueil périscolaire.

En ce début d'année, M. BONNIER tient à rappeler, suite à plusieurs inscriptions qui n'ont pas été annulées, qu'en cas d'absence, les parents doivent prévenir LA CADOLA que ce soit pour les TAP ou pour le périscolaire. Pour rappel, **toute inscription non annulée dans les temps sera facturée** (voir règlement intérieur ou se rapprocher de M. BONNIER pour le rappel des règles concernant les annulations).

Par ailleurs, M. BONNIER tient à souligner la très bonne entente avec l'équipe enseignante.

Concernant l'année prochaine, LA CADOLA attend de savoir quelle semaine sera retenue pour communiquer, lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu en mai, sur les changements possibles à venir tout en sachant que c'est surtout le retour de la semaine à 4 jours qui amènera des modifications sur la rentrée 2018/2019 en termes de personnel et potentiellement de capacité d'accueil des enfants le soir.

3. Organisation de la kermesse

Samedi 30 juin, nous proposerons un spectacle. Il serait donc plus judicieux de proposer celui-ci à la salle des fêtes et de, suivant la météo, monter ensuite à l'école.

4. Rythmes scolaires

Mme PROUST rappelle d'abord le cadre des textes : les heures d'enseignement ne peuvent être réparties sur plus de vingt-quatre heures hebdomadaires, ni sur plus de six heures par jour et trois heures trente par demi-journée, ni de réduire ou d'augmenter sur une année scolaire le nombre d'heures d'enseignement ni de modifier leur répartition. Ces dérogations peuvent s'accompagner d'une adaptation du calendrier scolaire national accordée par le recteur d'académie.

Le décret prévoit que le DASEN, agissant par délégation du recteur d'académie, peut autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire s'il est saisi d'une proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école. (Extrait du Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques)

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

En amont un questionnaire adressé aux familles a été analysé et ne dresse aucune ligne directrice nette : 19 familles étant pour le maintien de la semaine des 4 jours 1/2 comme actuellement et 17 étant contre. D'autre part 18 familles sont pour le retour de la semaine à 4 jours et 17 contre.

Mme PROUST propose de dresser les points positifs et négatifs des deux organisations.

Semaine des 4 jours et demi :

Points positifs :

La qualité des TAP a été grandement soulignée par tout le conseil et notamment par les parents d'élèves qui expliquent que les enfants peuvent découvrir des activités qu'ils n'auraient jamais pratiquées par ailleurs. La diversité proposée (12 activités différentes sur une année) étant vraiment importante cela développe une ouverture d'esprit remarquable. Mme RAZY ajoute que, perdre toutes ces découvertes pour les enfants dans un village où peu d'activités de loisirs sont proposées seraient vraiment dommage.

Certains parents ne trouvent pas que les élèves sont plus fatigués avec ce nouveau rythme.

Les 5 matinées allongées pour les élémentaires et les après-midis plus courtes sont propices aux apprentissages des élèves. Les élèves, plus calmes, travaillent bien le mercredi matin. Il est très difficile de juger pour les enseignants de la fatigue des enfants.

La DDEN rappelle par mail que « compte tenu des travaux sur la chronobiologie, de la qualité des activités périscolaires organisées par la mairie et la Cadola, et compte tenu du fait que le temps scolaire en France est le plus bas d'Europe, elle pense que dans l'intérêt des enfants il est préférable d'avoir 4 jours et demi de classe ». Si le choix de la matinée de classe était en jeu, elle choisirait le samedi matin.

Points négatifs :

Mme BORDET explique que les enfants doivent être attentifs en plus du mercredi matin, 1 h le soir en TAP de 15h30 à 16h30. Cela demande de la concentration qu'il est parfois difficile d'obtenir pour les plus grands en TAP tant ils sont beaucoup sollicités.

Mme PROUST évoque que la présence le mercredi matin auprès des élèves avait un impact sur le temps de prise de recul des enseignants sur leur travail. En effet, le mercredi était une journée de travail sans élève, un moment de « pause » pour réfléchir, préparer, faire des recherches, prendre du recul sur les enfants leurs difficultés, quelles aides apporter.

Mme BOIREL explique que depuis la réforme le temps de présence des PS le matin a augmenté. En effet, 5 h d'école ont été ajoutées par semaine (30 min de 11h30 à 12h, le lundi, mardi, jeudi, vendredi et 3h le mercredi matin), alors que les GS ont moins de temps d'apprentissage en petit groupe avec l'enseignante les après-midis (1h15 au lieu de 2h par après-midi). Elle s'interroge donc sur le respect du rythme des jeunes enfants.

Mme CREUX explique que les TAP ont un coût pour la collectivité évalué à 12 000€. A l'heure actuelle, la subvention de l'Etat d'un montant de 3300€ serait maintenue pour la rentrée 2018-2019. Elle ajoute que le maintien du transport du TYM le mercredi est compliqué. A ce jour, il n'y a pas assez d'enfants inscrits et pourtant le transport est conservé. L'année prochaine l'exigence d'une inscription à 6 enfants tous les mercredis est maintenue si la semaine reste à 4 jours 1/2.

Semaine des 4 jours :

Points positifs :

Mme CREUX signale qu'il n'y aura plus de problème de transport le mercredi après la classe et que des économies de budget seront réalisées par la municipalité.

Mme BOIREL ajoute que le temps d'apprentissage en petit groupe serait allongé pour les GS les après-midis.

Points négatifs :

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

Tous les membres du conseil d'école évoquent que les TAP seront supprimés.

Mme PROUST signale qu'il n'y aura que 4 matinées d'apprentissages seulement.

La question de la modification des rythmes scolaires a donc donné lieu à des débats au sein du conseil d'école. Un vote des personnes présentes et deux autres membres du conseil absents qui ont mandaté Mme Proust (pour Mme Giraud-Rochet) et Mme Boirel (pour Alban Colombet) ayant une voix délibérative a été réalisé à main levée.

Au total, sur 10 votants :

- Pour le maintien de la semaine à 4 jours et demi : 3 voix
- Pour la modification des rythmes scolaires avec un passage à 8 demi-journées à la rentrée 2018 : 6 voix
- 1 abstention

Les représentants de parents précisent qu'ils ont voté en fonction des résultats du sondage organisé par la mairie.

Le conseil d'école d'Yzeron saisit donc le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale afin qu'une modification des rythmes scolaires soit mise en place pour la rentrée scolaire 2018.

Mme PROUST ajoute que les horaires ne peuvent pas encore être déterminés car il convient de se réunir avec le périscolaire et l'école privée pour valider des horaires adaptés au fonctionnement de tous. Néanmoins, elle précise qu'il faudrait garder les matinées allongées et garder un rythme régulier, tout ceci favorisant les apprentissages.

6. Organisation des classes pour l'année prochaine

Prévision effectifs à ce jour

Mme Proust présente les effectifs pour l'année prochaine :

- Classe bleue (Mme Proust) : 10 CM2 ; 14 CM1 (soit 24 élèves)
- Classe jaune (Mme Ruesch) : 7 CP ; 7 CE1 ; 4 CE2 (soit 18 élèves)
- Classe rouge (Mme Boirel) : 7 GS ; 8 MS ; 3 PS (?) ; 2 TPS (soit 20 élèves).

Soit un total pour l'école de 62 élèves.

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée prochaine peuvent être effectuées dès maintenant. Pour les élèves jamais scolarisés, il faut se munir du document d'inscription dûment rempli disponible sur le site Internet ou à l'école, du livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de santé de l'enfant ou d'une photocopie des vaccins obligatoires à jour.

Les parents d'élèves peuvent appeler la directrice pour prendre rendez-vous et inscrire leur(s) enfant(s).

Une réunion regroupant les parents des nouveaux inscrits **en maternelle** sera organisée (sans la présence des enfants) **mardi 3 juillet 17h30** pour présenter les locaux aux parents, rencontrer l'enseignante, connaître le fonctionnement de l'école.

Les enfants pourront tout de même visiter l'école et rencontrer l'enseignante à un autre moment soit pendant l'inscription avec la directrice soit de façon informelle aux heures de sortie des élèves.

7- Bilan et demande de travaux mairie

Dans l'idée d'aménager des zones de rangement supplémentaires dans les classes, les maîtresses de la classe jaune et bleue demandent des meubles à tiroir. Elles joignent les modèles à la mairie.

L'équipement informatique en ordinateurs et tablettes et les tableaux interactifs seront certainement installés pour la rentrée 2018.

8- Questions diverses

- Aucune question n'est remontée jusqu'aux représentants de parents délégués. Leur rôle a été rappelé. Ils peuvent être un médiateur entre l'enseignant et un parent souhaitant être accompagné. Ils ne garantissent pas l'anonymat qui ne permet pas d'apporter une réponse adaptée et individualisée aux questions soulevées.

Mme TESSON regrette le peu de retour aux mails envoyés par les parents d'élèves. Elle a mis en place une liste sur le site framaliste, pour faciliter les échanges et permettre à chacun de s'inscrire et se désinscrire de la liste mail de diffusion (parents n'ayant plus d'élèves à l'école). Peu de parents ont fait le nécessaire.

Prochain conseil d'école : le vendredi 8 juin à 18h30

Circonscription Grézieu-la-Varenne Monts du lyonnais

La séance est levée à 20h30.

Prénom, nom **du secrétaire de séance**

Emilie Ruesch

Date :

Signature

Prénom, nom **du directeur d'école**

Adeline PROUST

Date :

Signature